

Non conformités relatives aux normes NFC

NFC 14100 (installations électriques extérieures aux bâtiments, mais qui inclue le matériel de comptage et de raccordement, donc Enedis)

A chaque intervention d'Enedis dans le coffret des usagers, pour maintenance ou remplacement/ renouvellement d'un appareil de comptage), Enedis a le devoir de remplacer les tableaux en bois par des tableaux auto extinguibles, permettant de limiter les risques d'incendies

Bien sûr, il ne le fait pas, et le risque est avéré

-L'interrupteur intégré au compteur (breaker) est unipolaire, ne dispose pas de chambre de coupure efficace pour souffler l'arc électrique à l'ouverture, donc risque d'amorçage.

Cet interrupteur ne sert qu'à interrompre l'alimentation lorsque la puissance souscrite est dépassée, ou pour une coupure à distance.

Le pouvoir de coupure de cet interrupteur n'est que de 100 A (2000A pour le disjoncteur général appelé AGCP) donc ne s'ouvrira jamais sur un défaut électrique.

Pour la NFC 15100:

l'AGCP est calibré en Ampères sur la valeur de la puissance souscrite, par exemple 30A pour un contrat de 6 KW. Et surtout, la section des câbles qui vont du compteur à l'AGCP est en adéquation avec cette valeur (si dépassement de la valeur de courant admissible, risque d'échauffement des conducteurs, et l'AGCP bien calibré va s'ouvrir par sécurité)

La consigne donnée aux poseurs par Enedis est de calibrer l'AGCP au maximum (60 A correspondant à une puissance souscrite de 12 KW) afin de donner la priorité au déclenchement au breaker de Linky en cas de dépassement de la puissance souscrite.

Mais la section des conducteurs entre le compteur et l'AGCP n'est pas vérifiée avant cette opération, et cela entraîne un risque majeur pour l'utilisateur, surtout si par la suite il doit augmenter sa puissance souscrite, ce qui avec un compteur Linky, se fera à distance, sans vérification in situ comme par le passé.

Problématique du champ magnétique rayonné par le CPL Linky

Dans les câbles électriques parcourus par le CPL: le champ magnétique rayonné est proportionnel à la distance d'écartement des conducteurs (phase et neutre), son intensité est maximale à 1 m de distance du mur. Le blindage des câbles atténue le champ électrique rayonné mais pas le champ magnétique, que seul le torsadage des conducteurs entre eux peu réduire. Par exemple; les interrupteurs en va et vient, séparent la phase et le neutre, créant ainsi des « boucles magnétiques » très rayonnantes.

Enfin, l'impact sanitaire du courant magnétique généré est directement proportionnel à la fréquence du signal: cela veut dire que 1 Ampère à 50000 Hz (domaine du CPL Linky) a autant d'impact potentiel que 1000 Ampères à 50 Hz.

Différences de la valeur de la puissance souscrite en kW ou kVA par contrat avec disjoncteur indépendant actuel calibré en ampères et disjoncteur intégré Linky

- **Comptage Linky, la question est simple et précise :** il s'agit de savoir s'il y a concrètement actuellement pour les consommateurs deux modes de calcul de la puissance délivrée souscrite par contrat.

Les consommateurs qui possèdent un compteur Linky ont-ils la même valeur de puissance d'énergie disponible garantie par leurs contrats d'abonnements qu'avec leurs anciens compteurs électromécaniques ou électroniques ?

La puissance d'abonnement est limitée par un disjoncteur indépendant calibré en ampères pour le consommateur qui possède un compteur électromécanique ou électronique et pour celui qui possède un compteur Linky, la limite de la puissance souscrite est limitée par un disjoncteur calibré en kVA qui est intégré dans le boîtier du Linky (photo ci-contre).

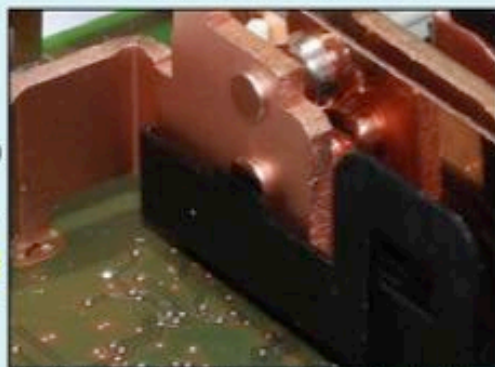


Le disjoncteur intégré au compteur Linky

- **Disjoncteur = puissances d'abonnements, explications :** Actuellement que vous possédiez soit un compteur électromécanique bleu ou noir ou électronique, vous avez un disjoncteur calibré et scellé par EDF indépendant dont les calibres sont **en Ampères en fonction de votre contrat d'abonnement EDF qu'il soit en kW ou kVA (KiloVoltAmpère)** (comme indiquée sur votre facture, cela n'a aucune incidence)

C'est ce disjoncteur qui limite votre puissance de sous-tirage.

Avec le compteur connecté Linky, c'est totalement différent, c'est le disjoncteur intégré dans le Linky qui sert de calibre et limite votre puissance de sous-tirage en fonction de votre contrat d'abonnement non pas en Ampères mais **en kVA** et le pouvoir de coupure est commandé à distance par ENEDIS.



Détail du contacteur de puissance unipolaire du disjoncteur Linky



Exemple Disjoncteur triphasé calibré à 30 Ampères par phase par EDF pour abonnements actuels 18 kW ou 18 kVA

**TABLEAU COMPARATIF
DES PUISSANCES DISPONIBLES CONSOMMATEURS
AVEC OU SANS COMPTEUR LINKY**

EDF Contrat Abonnement Souscrit (kVA ou kW)	Type Compteur	Phases	Compteur classique		Compteur Linky ↘ moins 12,9%	
			Calibrage du compteur classique		Calibrage du compteur Linky	
			Ampères par phase (A) (I = P / U)	Ampères MAX (A) (I = P / U)	Ampères par phase (A) (I = P / U)	Ampères MAX (A) (I = P / U)
3	Monophasé	1	15,00	15,00	13,04	13,04 ↘
	Triphasé	3				
6	Monophasé	1	30,00	30,00	26,09	26,09 ↘
	Triphasé	3	10,00	30,00	8,70	26,09 ↘
9	Monophasé	1	45,00	45,00	39,13	39,13 ↘
	Triphasé	3	15,00	45,00	13,04	39,13 ↘
12	Monophasé	1	60,00	60,00	52,17	52,17 ↘
	Triphasé	3	20,00	60,00	17,39	52,17 ↘
15	Monophasé	1				
	Triphasé	3	25,00	75,00	21,74	65,22 ↘
18	Monophasé	1				
	Triphasé	3	30,00	90,00	26,09	78,26 ↘
24	Monophasé	1				
	Triphasé	3	40,00	120,00	34,78	104,35 ↘
30	Monophasé	1				
	Triphasé	3	50,00	150,00	43,48	130,43 ↘
36	Monophasé	1				
	Triphasé	3	60,00	180,00	52,17	156,52 ↘

Avec un contrat d'abonnement EDF équivalent il est constaté que la puissance disponible avec un compteur connecté Linky est inférieure à **↘ -12,9 %** par rapport aux comptages actuels des compteurs électromécaniques ou électroniques.

En conséquence faire croire aux consommateurs qu'avec le compteur connecté Linky qu'un contrat d'abonnement en kW ou kVA est identique par rapport au comptage traditionnel avec un disjoncteur indépendant calibré en ampères est totalement faux, c'est une tromperie qui a évidemment une incidence sur les factures de beaucoup de consommateurs qui sont obligés **de souscrire un abonnement supérieur**.